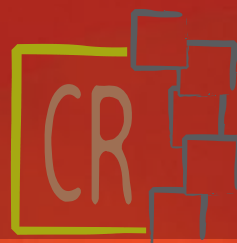


Fondation communautaire de l'Abitibi-Témiscamingue



CONFÉRENCE
RÉGIONALE
DES ÉLUS
DE L'ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE

Le projet de Fondation communautaire de l'Abitibi-Témiscamingue

La Fondation communautaire de l'Abitibi-Témiscamingue a comme mission d'améliorer la qualité de vie de la communauté régionale et des personnes qui y vivent par la constitution et la gestion de fonds de dotation permanents et d'autres types de fonds. À cet effet, son rôle sera de soutenir toute activité destinée au développement social et à l'amélioration des conditions de vie. Elle veut également appuyer la consolidation des organismes régionaux et encourager la coopération de toutes les œuvres, associations, organisations et institutions charitables d'assistance à caractère humanitaire sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. En aucun moment la fondation communautaire n'entrera en compétition avec les fondations déjà existantes. Elle sera mise en place par ces dernières, qui se verront offrir des sièges à son Bureau des gouverneurs et à son conseil d'administration.

La fondation communautaire, en collaboration avec les organismes de bienfaisance du territoire, notamment les fondations privées et publiques, se feront les promoteurs de la philanthropie régionale. Faute d'avoir une fondation communautaire dans la région, les organismes de la culture et des communications se tournent actuellement vers la Fondation du Grand Montréal.

Rôle de la CRÉ

La mission de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue consiste à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région. La CRÉ s'engage à offrir un encadrement propice à l'épanouissement des personnes et de leurs collectivités, ceci en concertation avec ses partenaires. S'appuyant sur cette mission, la CRÉ a pris l'initiative d'accompagner différents intervenants de la région pour la mise en place de la Fondation communautaire de l'Abitibi-Témiscamingue. Une fois cette fondation formellement mise en place, son Bureau des gouverneurs et son conseil d'administration en assureront la gestion.

Une fondation communautaire, qu'est-ce que ça fait?

L'un des principaux services que rend la Fondation communautaire consiste à accueillir et à gérer des fonds au bénéfice de la collectivité qui l'a créée. Une fondation communautaire n'est pas le bénéficiaire de la générosité des donateurs et donatrices, mais un instrument pour atteindre leurs objectifs caritatifs. Elle est au service des individus, des familles, des groupes, des entreprises, des autres fondations (privées et publiques), des organismes de bienfaisance, des gouvernements et des OBNL.

Elle crée des fonds de dotation et d'autres types de fonds, sert d'expertise locale sur le plan des subventions et assure un leadership dans la résolution de problèmes locaux en fonction des besoins locaux.

La création de fonds de dotation pour les organismes peut leur apporter un revenu récurrent à long terme.

Essentiellement, une fondation communautaire a comme mission première de promouvoir la philanthropie. Cette promotion devrait avoir un impact positif sur l'ensemble des organismes de bienfaisance de la région.

La Fondation communautaire de l'Abitibi-Témiscamingue sera également une source considérable d'information pour les fondations et les organismes de bienfaisance. Elle pourra les informer sur les enjeux locaux et régionaux, répondre aux demandes d'information concernant la gestion des dons en plus de développer de nouveaux types de dons, les dons planifiés, peu présents dans la région, tels que les legs testamentaires ou les dons d'assurance-vie.

En fonction des priorités régionales, la fondation communautaire suit de près les besoins d'un éventail de secteurs, notamment :

- Les arts et la culture
- L'éducation
- L'environnement
- La santé
- Les services sociaux et communautaires
- Les sports et les loisirs
- Etc.

Elle recueille des données et suit de près les multiples organismes et programmes qui interviennent à l'échelle locale. Grâce à cette information, elle oriente les donateurs et donatrices vers les secteurs les plus indiqués.

Elle surveille l'émergence de nouveaux enjeux et stimule le don et le bénévolat au sein de la communauté, en agissant souvent comme catalyseur afin d'inciter les gens et les organismes à collaborer à la résolution des problèmes locaux et régionaux.

Une fondation communautaire puise son action en fonction des choix qu'elle fait quant aux enjeux régionaux à privilégier!

Le rôle du Bureau des gouverneurs

Le Bureau des gouverneurs se compose des institutions les plus crédibles de la communauté représentées par les titulaires d'importantes charges publiques qui jouissent de la confiance au sein de la communauté. Son rôle est de nommer des administrateurs compétents, indépendants et représentatifs des intérêts de la collectivité et de s'assurer que ce conseil d'administration s'acquitte de sa mission avec rigueur et professionnalisme, dans le respect de ses objectifs. Il émet des avis concernant la modification des lettres patentes et des règlements généraux de la corporation.

Le bureau des gouverneurs de la Fondation communautaire de l'Abitibi-Témiscamingue devrait se composer de six à neuf membres. Ce comité est avant tout la caution morale de la Fondation.

Vision de la Fondation communautaire de l'Abitibi-Témiscamingue

Nous voulons une grande qualité de vie pour notre communauté, un milieu où les problèmes sociaux sont combattus par la coopération, la philanthropie et l'humanisme, où les enfants, les aînés, les gens vulnérables et pauvres peuvent aspirer à de meilleures conditions de vie. Nous rêvons d'un milieu où la culture, l'environnement, le sport et les services de soutien à la famille seront développés et disponibles.

Bref, la Fondation communautaire crée des fonds de dotation et assure aux donateurs et donatrices un service personnalisé. En raison de la confiance incarnée par son Bureau des gouverneurs, elle rassemble une solide expertise de la situation régionale et agit comme leader au sein de la collectivité!

Quelques faits saillants en Abitibi-Témiscamingue

En 2007, on comptait 99 823 personnes qui faisaient des dons de charité en Abitibi-Témiscamingue;

Selon l'Agence du revenu du Canada, il y aurait 401 organismes de bienfaisance situés en Abitibi-Témiscamingue. Selon la même source, en 2007, le total des dons pour lesquels les organismes ont délivré un reçu aux fins de l'impôt était d'environ 7 M\$.

En 2007, il existait 31 fondations en Abitibi-Témiscamingue avec un actif de 18 068 543 \$.

On comptait aussi 22 petites fondations dont les actifs s'élèvent à moins de 500 000 \$ dont 7 fondations avec plus de 500 000 \$. Les actifs totaux des petites fondations sont de 2,7 millions de dollars.

Dix raisons de s'associer à la Fondation communautaire de l'Abitibi-Témiscamingue

1

Nous sommes un organisme régional désirant s'implanter dans la collectivité. Nous faisons partie d'un mouvement national que nous bâtissons par le partage.

2

Nous invitons les donateurs et les donatrices à participer à titre de bâtisseurs. Nous travaillons en étroite collaboration avec eux afin d'harmoniser leur vision philanthropique aux besoins de la collectivité.

3

Nous identifions les besoins à long terme et investissons dans des solutions qui permettent à nos collectivités de façonner elles-mêmes leur avenir.

4

Nous avons une vision globale et inclusive d'une collectivité et accordons des subventions au plus grand éventail possible d'organismes et d'initiatives.

5

Nous offrons un service souple et personnalisé. Nous acceptons une grande gamme d'actifs et assurons aux donateurs et donatrices des avantages fiscaux optimaux.

6

Nous établissons des fonds permanents pour assurer la vitalité à long terme des collectivités et d'autres fonds qui répondent à leurs besoins immédiats.

7

Nous multiplions les retombées de chacun des dons en les regroupant.

8

Nous croyons que la diversité est source de force. C'est pourquoi nous réunissons la collectivité toute entière pour susciter de nouvelles idées, favoriser la participation et renforcer la philanthropie locale.

9

Nous gérons les ressources collectives de manière transparente et responsable. Nous sommes ouverts et accessibles.

10

Nous stimulons la vitalité de nos collectivités – ce climat unique et essentiel qui naît de la conviction que chacun et chacune y a sa place.

Le cas de la Fondation communautaire Gaspésie–Les Îles de la Madeleine

La Fondation communautaire Gaspésie–Les Îles de la Madeleine (FCGÎM) en est à sa dixième année d'existence. À la fin des années 1990, la FCGÎM, dont la mission principale consistait à améliorer la qualité de vie de la communauté, se dotait également de la mission de contrer l'exode des jeunes. Dès ses débuts, des leaders locaux résidents ou non de la région s'associaient pour doter leur région d'un outil philanthropique. S'appuyant sur la crédibilité du mouvement des fondations communautaires, les différents paliers de gouvernement devenaient partenaires pour lui confier entre autres la gestion de programmes qui aura permis à la région de lutter concrètement contre l'exode des jeunes et établir les premières bases de la fondation communautaire. Dix ans plus tard, la FCGÎM s'est dotée de toutes les structures des fondations communautaires dont un bureau des gouverneurs formé de sept institutions parmi les plus crédibles de la société, un conseil d'administration de douze membres fortement engagés envers la fondation et de cinq autres comités qui se vouent au développement de la fondation. En dix ans, la FCGÎM a accueilli 31 fonds et dispose d'un actif de 5,7 M\$. Elle a aussi distribué dans la communauté près de 700 000 \$ en subventions.

Le mouvement des fondations communautaires au Québec et ailleurs dans le monde

Le mouvement des fondations communautaires existe au pays depuis le début des années 1920 lors de la création de la Fondation communautaire de Winnipeg en 1921. Plus près de nous, la première fondation communautaire d'expression française à avoir vu le jour est la Fondation communautaire du Grand Québec (FCGQ). Une autre fondation communautaire francophone a été créée en 2002 au Nouveau-Brunswick dans la Péninsule Acadienne. La FCGQ a célébré son 15^e anniversaire en novembre 2008. Depuis, cinq autres fondations communautaires ont été créées, soit dans la région de la Mauricie, à Montréal, en Gaspésie et aux Îles de la Madeleine, en Estrie et dans la région de Lanaudière. Elles ont en commun la présence d'un Bureau des gouverneurs formé des institutions les plus crédibles de la société qui incarnent la confiance et la crédibilité. Elles sont toutes dotées d'un conseil d'administration qui voit aux affaires de la Fondation. Ensemble, ces 6 fondations communautaires possèdent, au 31 décembre 2009, un actif de près de 133 M\$ répartis dans 748 fonds. Elles ont versé en 2009, dans la communauté québécoise, un montant de 1,7 M\$ en subventions.

Rappelons que le mouvement canadien des fondations communautaires comptait, à la fin de 2008, 172 fondations membres. Elles avaient un actif global de 2,4 G\$ et avaient versé plus de 169 M\$ dans leurs communautés respectives. Il y a des fondations communautaires dans 27 pays dont plus de 600 aux États-Unis.

En résumé, une fondation communautaire, c'est :

Une fondation publique autonome, dirigée par des représentantes et représentants locaux qui :

- Établit et gère des fonds de dotation et d'autres types de fonds;
- Aide les donateurs et donatrices à atteindre leurs objectifs de bienfaisance;
- Appuie un large éventail d'activités de bienfaisance;
- Fait la promotion de la philanthropie dans son milieu;
- Est réputée pour la qualité exceptionnelle de sa gestion et ses pratiques de placement.



Bureau de Rouyn-Noranda :
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7
Téléphone : 819 762-0774 et 1 866 762-0774
Télécopieur : 819 797-0960

Bureau d'Amos :
22, rue Principale Nord, bureau 200
Amos (Québec) J9T 2K6
Téléphone : 819 732-1777
Télécopieur : 819 732-0138

Bureau de Val-d'Or :
650, avenue Centrale
Val-d'Or (Québec) J9P 1P8
Téléphone : 819 824-2733
Télécopieur : 819 824-3867

cr@conferenceregionale.ca

www.conferenceregionale.ca